

*Questions orales*

[Traduction]

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, je suis étonné du ton négatif des remarques du député. Il a textuellement dit deux fois la semaine dernière que la taxe de vente actuelle ne marchait pas et qu'il fallait la remplacer.

Nous avons présenté ici une proposition précise dans un but de consultation. Nous voulons consulter les groupes concernés par la politique sociale, les provinces, le monde des affaires et d'autres Canadiens que cela intéresse. Ce que nous avons décidé d'intégrer à la proposition de taxe de vente, c'est un crédit d'impôt remboursable au titre de la taxe de vente considérablement étoffé—représentant des centaines de dollars—dont bénéficieront les Canadiens à faible et à moyen revenus. Cette proposition comportera aussi une suppression des surtaxes et enfin une modification des taux d'imposition qui diminueront aussi pour certaines catégories de Canadiens à moyen revenu.

● (1420)

## LA TAXE DE VENTE—LES RECETTES PRÉVUES

**M. Raymond Garneau (Laval-des-Rapides):** Monsieur le Président, le ministre n'a pas répondu à la question. Il s'agissait pourtant d'une question très directe. Le ministre a certainement fait des calculs.

Les fonctionnaires du ministère des Finances nous ont dit hier que la nouvelle taxe sur les transactions commerciales, ou une taxe à la valeur ajoutée, devrait rapporter suffisamment pour couvrir la taxe de vente fédérale actuelle, pour remplacer la surtaxe générale de 3 p. 100 sur les impôts des particuliers et des sociétés, pour payer le crédit au titre de la taxe de vente, pour diminuer de 3 p. 100 le taux d'imposition des catégories moyennes et pour couvrir les dépenses fédérales supplémentaires entraînées par la taxe de vente. Pourquoi le ministre refuse-t-il de nous donner le montant total dont il aura besoin? Le ministère a certainement fait des calculs. Combien la taxe de 8 p. 100 sur les biens et services rapportera-t-elle pour couvrir tous les points que je viens de mentionner?

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, c'est exactement ce que j'ai dit dans ma réponse à la première question, où j'ai énuméré les différents points qui devraient être couverts par la nouvelle taxe de vente. J'ignore comment se présentera en définitive le crédit d'impôt remboursable au titre de la taxe de vente. Nous avons une certaine idée du volume qu'il devrait représenter et nous savons plus ou moins jusqu'où il devrait arriver dans l'échelle des revenus, mais tant que nous n'aurons pas donné sa forme définitive à ce crédit au titre de la taxe de vente qui présentera des avantages substantiels pour les Canadiens à faible et à moyen revenus, il ne nous sera pas possible d'en donner le montant exact.

## L'IMPÔT SUR LE REVENU—L'INCIDENCE DES MODIFICATIONS PROPOSÉES

**M. Raymond Garneau (Laval-des-Rapides):** Monsieur le Président, si la réforme fiscale nous inquiète, c'est parce que nous n'avons pas les informations nécessaires pour nous prononcer. La seule chose que nous savons, c'est que les riches vont s'enrichir et que les pauvres vont s'appauvrir. Puisque le ministre refuse de répondre à mes deux premières questions, je vais essayer de passer à autre chose.

L'un des objectifs déclarés de la réforme fiscale était la simplification des formulaires de déclarations d'impôt des particuliers. Pourtant, un député conservateur a dit hier aux cadres du ministère des Finances, après avoir étudié la proposition de modifications fiscales: «Pourquoi éprouvez-vous le besoin d'en faire quelque chose d'aussi effroyablement compliqué?» Selon les propres paroles du président du comité des finances du parti conservateur, pourquoi le ministre pousse-t-il les gens à s'adresser à H & R Block pour faire remplir leur déclaration d'impôt? Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas été capable de tenir la promesse du ministre de simplifier les formulaires de déclarations d'impôt?

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, permettez-moi d'affirmer catégoriquement que la déclaration du député qui prétend que les riches vont s'enrichir et les pauvres s'appauvrir est tout simplement fausse.

Des voix: Bravo!

**M. Wilson (Etobicoke-Centre):** C'est prouvé, c'est dans la déclaration. Si le député prenait le temps de lire ce document, il verrait que la part des impôts sur le revenu payée par ceux qui gagnent plus de 55 000 \$ va augmenter, et celle de ceux qui gagnent moins de 27 500 \$ diminuer. Ceci est en contradiction avec ce qu'a déclaré le député, et il sait très bien que c'est moi qui ai raison, et que ce qu'il dit n'est pas vrai.

Des voix: Bravo!

**M. Wilson (Etobicoke-Centre):** Le Livre blanc montre aussi que la situation de la majorité des Canadiens se sera améliorée une fois que les réformes de l'impôt sur le revenu et les réformes de la taxe de vente seront mises en place. C'est aussi expliqué dans le document, et j'aimerais que le député le répète quand il s'adressera à ses électeurs au lieu de continuer à laisser planer les fausses informations qu'il essaie de répandre.

[Français]

## OPPOSITION À TOUTE TAXE SUR LES ALIMENTS

**M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie):** Monsieur le Président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Depuis le 4 septembre 1984, les personnes âgées se rappellent le coup de la désindexation des pensions de sécurité de la vieillesse, les familles se rappellent le coup de la désindexation des allocations familiales et du crédit d'impôt-enfant. Les malades se rappellent le coup de la taxe de vente de 12 p. 100 sur les médicaments. Et la population en général se rappelle que depuis le 4 septembre 1984, ce gouvernement a instauré 25 nouvelles taxes ou augmentations de taxes directes à l'endroit des particuliers.

Ma question au premier ministre est celle-ci: Les associations de personnes âgées sont sur un pied de guerre. Est-ce que le premier ministre peut leur garantir que son gouvernement n'instaurera pas une nouvelle taxe sur la nourriture, soit une nouvelle taxe sur le pain et le beurre?

● (1425)

[Traduction]

N'allez-vous pas taxer les aliments, le pain et le beurre, oui ou non?